



Ontario

**Executive Council of Ontario
Order in Council**

**Conseil exécutif de l'Ontario
Décret**

On the recommendation of the undersigned, the Lieutenant Governor of Ontario, by and with the advice and concurrence of the Executive Council of Ontario, orders that:

Sur la recommandation de la personne soussignée, le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, sur l'avis et avec le consentement du Conseil exécutif de l'Ontario, décrète ce qui suit :

WHEREAS the Minister of Energy and Mines ("Minister") is committed to ensuring that Ontario has a reliable and affordable electricity system, while continuing to find further cost efficiencies in the electricity sector;

AND WHEREAS it is desirable that the Independent Electricity System Operator ("IESO") assist the Government to ensure that Ontario continues to have a reliable and affordable electricity system;

AND WHEREAS the Minister may, with the approval of the Lieutenant Governor in Council, issue directives under subsection 25.32(5) of the *Electricity Act, 1998* that require IESO to undertake any initiative or activity that relates to, amongst other matters, electricity supply or capacity;

NOW THEREFORE the Directive attached hereto is approved.


- - - - -

ATTENDU QUE le ministre de l'Énergie et des Mines (le « ministre ») tient à ce que l'Ontario dispose d'un réseau électrique fiable et abordable, tout en continuant à chercher de nouveaux moyens de faire des gains d'efficacité dans le secteur de l'électricité;

ET ATTENDU QU'il est souhaitable que la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (la « SIERE ») aide le gouvernement à s'assurer que l'Ontario dispose toujours d'un réseau d'électricité fiable et abordable;

ET ATTENDU QUE, sur approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, le ministre peut en vertu du paragraphe 25.32 (5) de la *Loi de 1998 sur l'électricité* donner des directives obligeant la SIERE à entreprendre des initiatives ou des activités concernant, entre autres, l'approvisionnement en électricité ou la capacité de production d'électricité.

EN CONSÉQUENCE, la directive en annexe est approuvée.



Recommended: Minister of Energy and Mines

Recommandé par : Le ministre de l'Énergie et des Mines




Concurred: Chair of Cabinet

Appuyé par : la présidence du Conseil des ministres

Approved and Ordered:
Approuvé et décrété le :

DEC 11 2025



Administrator of the Government

L'administrateur du gouvernement

MINISTER'S DIRECTIVE

TO: THE INDEPENDENT ELECTRICITY SYSTEM OPERATOR

I, Stephen Lecce, Minister of Energy and Mines ("Minister"), hereby direct the Independent Electricity System Operator ("IESO") pursuant to section 25.32 of the *Electricity Act, 1998* (the "Act") with regard to undertaking initiatives and activities related to the supply and capacity of electricity resources to ensure the reliable operation of Ontario's electricity system in response to ongoing and growing electricity needs expected in the future, as follows:

BACKGROUND

The Independent Electricity System Operator (IESO) has forecast electricity demand to increase significantly over the next 25-years. By 2050, the IESO has identified a potential need for an additional 17,800 MW of nuclear capacity.

The Bruce Nuclear Generating Station, operated by Bruce Power, is the largest operating nuclear plant in the world. It currently provides about 30% of Ontario's annual electricity needs. In 2023, Bruce Power commenced pre-development work to site the first new large-scale nuclear generation project in over 30 years to potentially provide up to 4,800 MW of reliable, emissions-free power to help meet rising electricity demand.

In August 2024, Bruce Power commenced a federal Impact Assessment ("IA") process, which is expected to be completed in 2028/2029. Among other things, the IA process would help evaluate the suitability of the site by examining the impacts of a new nuclear generation facility at the Bruce site on the environment, the public and Indigenous communities. It is the first step in a multi-year process for approving new large-scale nuclear generation projects in Canada.

In June 2025, the Ontario Government released its first-ever integrated energy plan, "Energy for Generations" which advances a range of actions that leverage every energy resource and positions the province for long-term success, including:

- Meeting Growing Electricity Demand – Investing in energy efficiency, generation, storage and distribution, including competitive procurements and the largest nuclear buildout on the continent, while reaching more than 99% zero-emissions electricity by 2050.
- Positioning Ontario as a Global Clean Energy Superpower – Growing exports of Ontario-made electricity, nuclear technology, medical isotopes and engineering expertise to global markets, while supporting east-west grid connections across Canada.

Nuclear power will continue to serve as the backbone of the province's electricity system, providing round-the-clock baseload power, with the following initiatives underway to meet the increasing demand for electricity through the 2030s and 2040s:

- Refurbishments at Darlington and Bruce Nuclear Generating Stations are progressing on time and on budget, securing about 10,000 MW of capacity;

- Refurbishment of Pickering “B” Nuclear Generating Station, with a total capacity of 2,200 MW;
- Construction of the first of four small modular reactors (SMRs) as well as planning and preparation for the three remaining SMRs at the Darlington new nuclear site, for a total of 1,200 MW; and
- Pre-development work for up to 4,800 MW of new nuclear generation at the Bruce Power nuclear site (the “Bruce C project”) and up to 10,000 MW of new nuclear generation at the Wesleyville site.

This directive to IESO regarding executing a funding agreement for pre-development of the Bruce C project would help ensure that Bruce Power proceeds with the pre-development work in a cost-effective manner, and would support the government’s plan to develop an option for the build-out of new nuclear generation capacity at the Bruce Power site to meet Ontario’s projected electricity needs in a timely manner.

IESO and the Ministry of Energy and Mines will work together to ensure Ontario’s electricity system continues to be ready to meet the needs of Ontario’s residents and businesses.

DIRECTIVE

Therefore, in accordance with the authority under subsection 25.32 of the Act, IESO is hereby directed as follows:

1. IESO shall use reasonable efforts to enter into a funding agreement with Bruce Power for the sharing and recovery of costs incurred for undertaking pre-development work for the Bruce C project, substantially in the form of the draft funding agreement submitted by IESO to me on November 28, 2025.

GENERAL

This Directive takes effect on the date it is issued.

DIRECTIVE DU MINISTRE

DESTINATAIRE : LA SOCIÉTÉ INDÉPENDANTE D'EXPLOITATION DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

Je soussigné, Stephen Lecce, ministre de l'Énergie et des Mines (le « ministre »), enjoint par les présentes à la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (la « SIERE »), en vertu de l'article 25.32 de la *Loi de 1998 sur l'électricité* (la « Loi »), d'entreprendre des initiatives et des activités liées à l'approvisionnement et à la capacité des ressources en électricité afin d'assurer le fonctionnement fiable du réseau d'électricité de l'Ontario en réponse aux besoins courants et croissants en électricité escomptés, comme suit :

CONTEXTE

La Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) a prévu que la demande d'électricité augmenterait de manière significative au cours des 25 prochaines années. À l'horizon 2050, la SIERE anticipe un besoin accru de 17 800 MW supplémentaires en capacité nucléaire.

Exploitée par Bruce Power, la centrale nucléaire de Bruce est aujourd'hui la plus vaste installation nucléaire en activité au monde, couvrant environ 30 % des besoins annuels en électricité de l'Ontario. En 2023, l'entreprise a amorcé des travaux préalables à la mise en valeur pour implanter le premier projet nucléaire à grande échelle depuis plus de 30 ans. L'ambition est de produire jusqu'à 4 800 MW d'énergie fiable et sans émissions afin d'accompagner la croissance soutenue de la demande d'électricité.

En août 2024, Bruce Power a entamé un processus fédéral d'évaluation d'impact (ÉI), dont l'achèvement est prévu entre 2028 et 2029. Ce processus permettra d'apprécier la pertinence du site en mesurant les répercussions d'une nouvelle centrale nucléaire sur l'environnement, la population et les communautés autochtones. Il marque la première étape d'un parcours pluriannuel vers l'approbation de projets nucléaires à grande échelle au Canada.

En juin 2025, le gouvernement de l'Ontario a dévoilé son tout premier plan énergétique intégré, intitulé « L'énergie pour des générations à venir ». Ce plan propose un ensemble de mesures mobilisant l'ensemble des ressources énergétiques et visant à assurer le succès durable de la province, notamment :

- Répondre à la demande croissante d'électricité – la province investira dans l'efficacité énergétique, la production, le stockage et la distribution, en s'appuyant sur des approvisionnements concurrentiels et la plus grande expansion nucléaire du continent. L'objectif est d'atteindre plus de 99 % d'électricité sans émissions d'ici 2050.
- Faire de l'Ontario une véritable superpuissance mondiale de l'énergie propre – la province intensifiera les exportations d'électricité, de technologie nucléaire, d'isotopes médicaux et de savoir-faire en ingénierie vers les marchés mondiaux, tout en consolidant les connexions de réseau est-ouest à travers le Canada.

L'énergie nucléaire demeurera la colonne vertébrale du système électrique de l'Ontario, assurant une puissance de base continue et fiable. Afin de répondre à la demande croissante des décennies 2030 et 2040, les initiatives suivantes seront lancées :

- Réfection des centrales de Darlington et de Bruce, réalisée dans les délais et dans les budgets, garantissant environ 10 000 MW de capacité;
- Modernisation de la centrale Pickering « B », produisant une capacité totale de 2 200 MW;
- Construction du premier des quatre petits réacteurs modulaires (PRM), accompagnée de la planification et de la préparation des trois restant sur le site nucléaire de Darlington, pour un total de 1 200 MW;
- Travaux préalables pour produire une nouvelle capacité nucléaire allant jusqu'à 4 800 MW sur le site de Bruce Power (projet « Bruce C ») et jusqu'à 10 000 MW sur le site de Wesleyville.

La directive adressée à la SIERE concernant la conclusion d'un accord de financement pour les travaux préalables de mise en valeur du projet Bruce C contribuerait à garantir que Bruce Power mène ces travaux de manière économique. Elle viendrait soutenir la stratégie du gouvernement visant à préparer l'expansion de la capacité nucléaire sur le site de Bruce Power, afin d'assurer une réponse adéquate et ponctuelle aux besoins croissants en électricité de l'Ontario.

La SIERE et le ministère de l'Énergie et des Mines collaboreront pour s'assurer que le réseau d'électricité de l'Ontario continue à répondre aux besoins des résidents et des entreprises de l'Ontario.

DIRECTIVE

En conséquence, en vertu du pouvoir que me confère l'article 25.32 de la Loi, j'ordonne par les présentes à la SIERE ce qui suit :

1. La SIERE s'engage à faire tous les efforts nécessaires afin d'obtenir un accord de financement avec Bruce Power. Ce dernier vise le partage et le recouvrement des coûts engagés pour les travaux préalables à la mise en valeur du projet Bruce C. Cet accord s'appuiera essentiellement sur l'ébauche soumise par la SIERE, le 28 novembre 2025.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La présente directive prend effet à la date de sa signature.